

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 4362**

Intitulé

Titre ingénieur : Titre ingénieur Ingénieur diplômé de l'Université de Dijon, spécialité génie industriel

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Bourgogne - Dijon Modalités d'élaboration de références : CTI	Recteur d'Académie de Dijon, Le Président de l'Université de Dijon, Président de l'université de Bourgogne

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

20 Spécialités pluri-technologiques de production

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Description des emplois et activités visés

Hommes et femmes de l'évolution et du progrès, les ingénieurs en génie industriel doivent s'appuyer sur une vision globale des secteurs de l'entreprise, sur une connaissance de son environnement et de ses enjeux (stratégique, économique, gestion des risques, droit social ...) afin de réaliser les missions suivantes :

INDUSTRIALISER ET ORGANISER des systèmes intégrés de production efficaces, réunissant des hommes, des équipements, des matériaux et des énergies pour assurer la pérennité et le développement de l'entreprise grâce à une productivité accrue.

MANAGER LES HOMMES, en créant les conditions de relations constructives avec tout interlocuteur, assurant la cohérence des actions d'une équipe et en valorisant les individus.

MANAGER DES PROJETS, en établissant les opportunités et la faisabilité, tant sur le plan technique qu'économique, en établissant un cahier des charges fonctionnel, en réduisant les risques, en planifiant et pilotant les actions et les ressources.

MANAGER L'INNOVATION en étant capable d'organiser la veille technologique, de capitaliser l'expérience et de conduire des études avec une méthodologie éprouvée.

La formation propose deux domaines d'étude spécifiques à travers de deux familles d'options :

PROCESS

- Industrialisation
- Sécurité du process et maintenance

FLUX

- Logistique industrielle
- Organisation des systèmes d'information industriels

Toutes ces responsabilités ne sont pas réservées aux hommes. Les missions de l'ingénieur se déclinent évidemment au féminin !

Description des compétences évaluées et attestées

- Dimension générique propre à l'ensemble des titres d'ingénieur. La certification implique la vérification des qualités suivantes :

1. Aptitude à mobiliser les ressources d'un large champ de sciences fondamentales.
2. Connaissance et compréhension d'un champ scientifique et technique de spécialité.
3. Maîtrise des méthodes et des outils de l'ingénieur : identification et résolution de problèmes, même non familiers et non complètement définis, collecte et interprétation de données, utilisation des outils informatiques, analyse et conception de systèmes complexes, expérimentation.
4. Capacité à s'intégrer dans une organisation, à l'animer et à la faire évoluer : engagement et leadership, management de projets, maîtrise d'ouvrage, communication avec des spécialistes comme avec des non-spécialistes.

5. Prise en compte des enjeux industriels, économiques et professionnels : compétitivité et productivité, innovation, propriété intellectuelle et industrielle, respect des procédures qualité, sécurité.

6. Aptitude à travailler en contexte international : maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères, sûreté, intelligence économique, ouverture culturelle, expérience internationale.

7. Respect des valeurs sociétales : connaissance des relations sociales, environnement et développement durable, éthique.

- La dimension spécifique à la formation en génie industriel de l'Université de Bourgogne :

Trois pôles de compétences sont spécifiquement travaillés dans l'enseignement de l'ITII Bourgogne.

• L'amélioration continue :

- Piloter et mettre en œuvre des efforts d'amélioration continue orientés vers la satisfaction du client et la performance de l'entreprise.
- Implanter et contrôler les outils permettant la mesure sur la base de preuves tangibles des améliorations souhaitées.
- Développer la créativité et l'innovation au profit de l'amélioration des processus industriels.

• L'Amélioration de la productivité au travers de la performance des flux industriels :

- Améliorer la productivité à toutes les étapes de la chaîne de valorisation
- Assurer la cohérence des processus de fabrication.
- Garantir une plus grande fiabilité du processus et de l'amélioration de la qualité de fabrication.
- Assurer la disponibilité de l'outil de production, de sa sûreté, de sa sécurité.

• Le pilotage des actions d'améliorations au travers des techniques de management de projet (CAPM) :

- Compréhension globale du fonctionnement de l'entreprise.
- Approche simple des principaux mécanismes de régulation permettant d'appréhender les actions d'amélioration à mener.
- Intégrer l'analyse de la valeur
- Adopter un style de management coopératif
- Développer les outils de pilotage
- Accompagner le changement.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activité des jeunes diplômés :

Les diplômés exercent leur activité dans le cadre d'entreprises issues des secteurs tels que les industries agro-alimentaires ; les industries chimiques, pharmaceutiques et para chimiques, les industries de la métallurgie, la fabrication d'équipements mécanique, la construction automobile, aéronautique, le matériel de transport..

Grandes fonctions de l'ingénieur diplômé :

Le professionnel est un ingénieur de production et son activité a trait à la maintenance, les essais, la qualité et la sécurité ; un professionnel qui intervient fréquemment dans la conduite des projets industriels.

Codes des fiches ROME les plus proches :

H2502 : Management et ingénierie de production

I1102 : Management et ingénierie de maintenance industrielle

H1502 : Management et ingénierie qualité industrielle

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Organisation des enseignements et leur évaluation

Organisation du cursus en formation initiale

La formation est assurée sur trois années (36 mois, hors congés légaux acquis par le salarié). Le principe est celui de l'alternance, par séquences longues (6 à 12 semaines minimum) entre :

- La formation académique, assurée par le CFAI (Centre de Formation d'Apprentis de l'Industrie) d'Auxerre, avec la contribution de l'Université de Bourgogne (Faculté des Sciences et Techniques) pour la partie scientifique, et des CFAI de Dijon et de Chalon-sur-Saône pour certaines options (tous les formateurs non universitaires sont agréés par l'Université de Bourgogne) ;

- La formation en entreprise, assurée sur le site d'embauche, sous la direction du maître d'apprentissage (ou tuteur) de l'apprenti, lui-même Ingénieur de production, et selon les objectifs définis par l'ITII.

Déroulement de la formation académique

(1750 heures sur 64 à 65 semaines, en 7 séquences)

La formation comporte un tronc commun d'environ 1250 h, et une option d'environ 500 h, à choisir parmi les quatre actuellement offertes :

1 : Industrialisation – 2 : Sécurité des Process et Maintenance – 3 : Logistique Industrielle – 4 : Organisation des Systèmes d'Information Industriels.

La formation se déroule principalement à Auxerre (CFAI et Université), sauf pour quelques enseignements scientifiques (à Dijon), et pour des parties consacrées à certaines options ('Industrialisation' au CFAI de Dijon).

Une partie des enseignements d'Anglais est regroupée en un stage intensif de 3 semaines dans un établissement d'enseignement supérieur de Grande-Bretagne, validé au retour par le passage officiel du test du TOEIC.

Affectation des Crédits ECTS :

La formation correspond à 180 crédits sur l'ensemble du cursus de 3 années pleines, dont 100 pour la partie académique et 80 pour la formation en entreprise. Pour des raisons de spécificité du cursus (progression par séquences d'alternance non semestrialisées), les crédits ont été affectés globalement aux centres d'enseignements ou aux séquences (ou groupes de séquences) en entreprise.

Modalités d'évaluation des acquis

- Des contrôles traditionnels oraux, écrits et pratiques pour les compétences scientifiques, techniques et culturelles acquises en centre académique,
- Des rapports de mini-projets réalisés en entreprise en application de connaissances et compétences acquises en formation académique,
- Des objectifs généraux assignés aux séquences de formation en entreprise (évaluées au moyen de grilles de critères, par le tuteur en entreprise),
- Les rapports de soutenance du projet de fin d'études, portant à la fois sur un projet industriel et un projet à caractère scientifique,
- Le test de positionnement en Anglais (niveau B2 requis au minimum).

Les compétences spécifiques à l'option choisie sont évaluées à travers un projet conduit sur plusieurs séquences en entreprise (évaluation par l'équipe pédagogique et par le tuteur)

Se référer au règlement complet de contrôle des connaissances et de validation défini par l'Université de Dijon – Bourgogne.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	Jury de 5 membres (3 appartenant à l'Ecole et 2 ingénieurs extérieurs à l'Ecole)
Après un parcours de formation continue	X	Jury de 5 membres (3 appartenant à l'Ecole et 2 ingénieurs extérieurs à l'Ecole)
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Jury de 5 membres (3 appartenant à l'Ecole et 2 ingénieurs extérieurs à l'Ecole)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU
INTERNATIONAUX**

Certifications reconnues en équivalence :
L'obtention du diplôme d'ingénieur entraîne l'attribution du grade de Master

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 29 mars 2005 publié au JO du 28 mai 2005 (NOR : MENS0502923A)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Habilitation de sa procédure VAE par la CTI en 2002

Références autres :

Formation en partenariat avec l'ITII de Bourgogne

Pour plus d'informations**Statistiques :**

Promotions portées progressivement de 15 en 1990 à 66 en 2004 en apprentissage. Capacité d'accueil limitée à 80.
En Formation continue : promotions de 7 à 10 stagiaires ; capacité d'accueil de 15 à 20.

Autres sources d'information :

<http://www.u-bourgogne.fr>

<http://www.itiibourgogne.com>

Lieu(x) de certification :

• Université de Bourgogne, site d'Auxerre (89 UFR Sciences et Techniques, Antenne d'Auxerre, Route des Plaines de l'Yonne, BP 16, 89010 AUXERRE CEDEX
Téléphone : 03 86 49 28 50

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

• CFAI de l'Yonne à Auxerre (89 Maison de l'Entreprise, 6 route de Monéteau, BP 303, 89005 AUXERRE CEDEX
Téléphone : 03 86 49 26 18

Historique de la certification :

• Formation en alternance dans le cadre de la structure de partenariat de l'Institut des techniques d'ingénieur de l'industrie de Bourgogne (ITII-Bourgog) • Diplôme créé sous la spécialité « mécanique » en 1990 en Formation Initiale par Apprentissage, en 1991 en Formation Continue ; passage à la spécialité « génie industriel » avec quatre options à la rentrée 2004
• Nouvelle formule de formation continue spécifique en 2002 (mise en place du dispositif de VAE et d'enseignement à distance)